

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales Question n°186

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012007

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Validation de l'envoi d'un élu à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine le 6 et le 7 juin 2012 à Bruxelles

EXPOSE :

La ville d'Aubervilliers est membre du réseau du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (Efus).

La mission de l'Elu est de favoriser des échanges multilatéraux de pratiques et d'expériences locales, principalement à travers l'Europe. Ces échanges se font au travers d'un site web, de conférences, d'ateliers de formation, de publications et de projets financés par l'Union européenne.

L'Efus a tenu son Assemblée générale le 7 et 8 juin 2012 à Bruxelles. Au-delà de la remise du prix Belge de la Prévention, pendant cette assemblée ont été traitées principalement les questions d'organisation et d'accueil d'une conférence d'Efus à Aubervilliers et à Saint-Denis en décembre 2012.

Afin que ces préparations puissent se faire dans les meilleures conditions, il est proposé au conseil municipal de valider l'envoi du conseiller municipal délégué, Bernard Vincent, à cette assemblée qui y a représenté la ville d'Aubervilliers.

La ville a pris en charge directement les frais de transport et d'hôtel pour la nuit du 6 au 7 [juin 2012](#).

Il est proposé de rembourser à l'élu les frais de séjour sur place (repas, déplacements locaux) sur présentation des factures, et sous réserve de ne pas dépasser le barème fixé par le Ministère des Affaires Etrangères concernant les séjours en Belgique.

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

N° 186

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales**

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012007

Signataire : CS/RH

**OBJET : Validation de l'envoi d'un élu à l'Assemblée Générale du Forum Européen
pour la Sécurité Urbaine le 6 et le 7 juin 2012 à Bruxelles**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2,
L1112 1-7,

Vu la loi n°92-125 et les lois d'orientations suiv antes n°95-115 et n°99-533,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de participer au Forum Européen pour la
Sécurité Urbaine (Efus),

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de valider l'envoi de M. Bernard VINCENT, conseiller municipal , à Bruxelles afin de
représenter la commune à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité
Urbaine les 6 et 7 juin 2012 en préparation de la tenue à Aubervilliers du Forum de
décembre 2012.

DIT que les frais de voyage et de séjour (hébergement, transport) de M. Bernard VINCENT
sont pris en charge directement par la ville. Les frais de séjour lui seront remboursés dans le
cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les
séjours en Belgique.

La dépense sera inscrite dans le budget 2012 et imputée sur la ligne 602/6532/021.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 20/07/2012

Publié le : 19/07/2012

Certifié exécutoire le : 20/07/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué